



[M1717 Montreuil-Bagnolet-Romainville](#)

[29 septembre, 05:37](#) ·

Communiqué du comité M1717 de Montreuil à propos de l'usine SNEM de Montreuil.

Les membres du comité M1717 de Montreuil sont extrêmement préoccupés par la situation concernant l'usine SNEM de Montreuil et en particulier au sujet de l'intervention violente des forces de l'ordre devant l'usine ce mercredi 27 septembre dernier.

L'usine SNEM utilise des produits dangereux dont le Chrome 6, classé cancérigène, mutagène et reprotoxique qui est interdit depuis le 21 septembre. Or cette usine a obtenu une dérogation pour continuer d'utiliser ce produit alors qu'elle présente des défaillances graves dans le respect des normes. Les riverains et parents d'élèves des écoles Jules Ferry 1 et 2 et Anne Frank, avoisinant l'usine SNEM manifestent leur inquiétude depuis des années vis-à-vis de cette usine. Ce mercredi 27 septembre une manifestation qui se déroulait dans le calme pour réclamer des mesures de protection a été violemment réprimée par les forces de l'ordre aboutissant à l'arrestation de 2 parents d'élèves.

Les membres du comité M1717 de Montreuil demandent l'arrêt immédiat des violences perpétrées par les forces de l'ordre envers les parents d'élèves et les habitants du quartier qui manifestent devant l'usine SNEM. Nous demandons également l'arrêt immédiat des poursuites à l'encontre des deux habitants interpellés ce mercredi 27 septembre.

Nous interpellons le maire de Montreuil, Monsieur Patrice BESSAC, le préfet de la Seine-Saint-Denis, Monsieur Pierre-André DURAND, le Ministre de l'Ecologie, Monsieur Nicolas HULOT ainsi que le président de République, Monsieur Emmanuel MACRON, pour que tout soit mis en œuvre afin de protéger les enfants des écoles Jules Ferry 1 et 2 et Anne Frank, avoisinant l'usine SNEM, ainsi que les habitants du quartier. Notamment nous attendons des engagements clairs de la part du Ministre de l'Ecologie et du président de la République pour protéger la population et les écoles alors que l'Etat a accordé une dérogation aux donneurs d'ordre de l'usine SNEM que sont Airbus et Safran pour utiliser un produit dangereux et interdit, le Chrome 6.

- Dans l'urgence en l'absence de l'arrêt de l'usine et tant que des matières dangereuses comme le Chrome 6 seront présentes sur le site, nous demandons à l'Etat qu'il prépare et rende public un plan de protection et de confinement des populations dans l'éventualité d'un accident dans l'usine, notamment en cas d'incendie, pouvant provoquer l'émanation de ces substances dans l'atmosphère.
- Nous demandons que l'ensemble des études qui ont déjà été réalisées concernant la dangerosité de cette usine soient rendues publiques.
- Nous demandons que des études plus poussées soient réalisées si besoin en vue d'établir l'absence totale de danger pour les populations avoisinantes.
- La non-conformité de l'usine a été soulevée depuis plusieurs années aboutissant à des mises en

demeure sans que cela soit suivi d'effet. Nous demandons ainsi que le calendrier de mise en conformité du site soit revu et accéléré. Nous demandons que si l'entreprise ne respectait pas ses engagements, la fermeture administrative intervienne immédiatement. Nous demandons à ce que l'Etat exige des engagements financiers pour la dépollution éventuelle du site si l'entreprise devait fermer. Nous demandons que les salariés de l'usine soient pris en charge dignement et qu'un plan de reclassement soit préparé dès aujourd'hui.